

**Rapport : 07\_2\_02**

**■ Délégation de Service Public de la salle de musiques actuelles du Pays d'Aix le  
6Mic - Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2019**

**- PIECES ANNEXES**

- Rapport d'activité de la délégation de service public de l'équipement 6MIC
- Bilan financier et compte de résultat de la SCIC IRIS exercice 2019
- Modification de l'objet social SCIC IRIS – attestation de parution au JO en date du 19/06/2019
- Extrait Kbis enregistrement de la SCIC IRIS
- Récépissé dépôt de marque « 6MIC » INPI

# 6MIC

Salle des Musiques Actuelles  
du Pays d'Aix

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

PHOTO : VINCENT AGNES

Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020



**6MIC**  
Salle des Musiques Actuelles  
du Pays d'Aix



# RAPPORT ANNUEL DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 2019

Conformément au chapitre IX du contrat de délégation de service, et notamment en vertu des articles 36, 37 et 38, nous vous présentons le rapport annuel de délégation de service public qui est composé comme suit :

## SOMMAIRE :

- |   |         |
|---|---------|
| <b>1. Compte-rendu technique (article 36)</b>           | page 3  |
| <b>2. Compte-rendu financier (article 37)</b>           | page 5  |
| <b>3. Analyse de la qualité du service (article 38)</b> | page 10 |

IRIS, SCIC SARL à capital variable, 160 Rue Pascal Duverger, 13090 Aix en Provence  
N° RCS : 812 567 451, Aix-en-Provence, Siret : 812 567 451 00032, APE : 9001Z  
TVA Intracommunautaire : FR21812567451

N° Licence : D-2019-001876/ 2-1095021 et 3-1095022

Recu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

[contact@6mic-aix.fr](mailto:contact@6mic-aix.fr)

## PRÉAMBULE :

Le rapport 2019 sera très particulier eu égard à la date de notification donc de début du contrat à IRIS, l'entreprise délégataire.

Le résumé substantiel du déroulement des faits vous est donc présenté en préambule de ce rapport.

C'est par un courrier du 27 juin 2019, que la Métropole Aix-Marseille-Provence, nous a informé que le Conseil de la Métropole a approuvé, par la délibération votée le 20 juin, le choix de notre société IRIS pour la délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la SMAC d'Aix en Provence.

Après la signature du contrat de la DSP, il a été transmis à la préfecture pour validation, et c'est donc par un courrier du 20 août que la Métropole Aix Marseille Provence nous a notifié l'attribution de la DSP.

A partir de début septembre, nous avons donc commencé les embauches avec le premier poste pour la comptabilité et le social, puis fin septembre pour la direction, la programmation et la chargée de production, ensuite en octobre et novembre sont progressivement arrivés les postes de direction de la communication, direction technique, régie générale et billetterie.

Dès octobre, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le service communication du Territoire du Pays d'Aix afin de trouver un nom et un logo pour le futur équipement. Nous avons été accompagnés dans ce travail par notre agence de communication Billy. Le choix définitif ayant été décidé par Mme La Présidente du Territoire du Pays d'Aix.

Entre début octobre et fin décembre, le travail a consisté à la mise en place de l'équipe, de la programmation du début de saison 2020 (l'ouverture au public ayant été fixée au 6 mars), la finalisation des différents contrats avec nos prestataires, la finalisation et le début de la mise en œuvre de notre programme d'équipement avec l'établissement des premières commandes.

Parallèlement, nous avons écrit à l'ensemble des opérateurs musiques actuelles du territoire de la métropole en leur indiquant que, dès notre installation dans le bâtiment, nous les convierons à participer au Comité Territorial de Coordination et de Programmation que nous avons proposé dans notre projet culturel, mais que dans l'intervalle, nous pouvions procéder à des rencontres bilatérales.

Un grand nombre d'acteurs ont répondu favorablement et nous les avons donc rencontrés. Ces rencontres nous ont permis d'envisager des pistes de collaborations futures comme des soirées en mise à disposition pour Aix Qui ?, ou Musical Riot ; d'engager des projets concrets comme la programmation de dates avec Le Bon Air, ou Dancecode ; l'accueil de résidence avec Emmène-moi dans la forêt prod, La Boîte à Mus ou Ze Bourgeoise ; et enfin la rencontre et le choix de notre 1<sup>er</sup> artiste associé en la personne de Kevin Rodriguez alias Worackls.

Par ailleurs, nous avons adhéré aux différentes structures de représentation de la filière au niveau régional et national que sont le PAM, SMA, FEDELIMA, et PRODISS.

# 1. Compte-rendu technique

## A) Suivi Patrimonial – Renouvellement

A la date de clôture de l'exercice 2019, le bâtiment n'ayant pas encore été livré le suivi patrimonial est presque à néant.

La SCIC IRIS ne possède pas de patrimoine immobilier.

La subvention d'équipement prévue au contrat d'un montant de 1 900 424 € a permis de réaliser certains des investissements initiaux en application de l'article 7 du contrat pour un montant de 722 961 €.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire.

La liste des immobilisations est fournie en annexe.

En synthèse, il s'agit de l'acquisition pour les bureaux de :

- ⇒ Logiciel de dessin Vector Works
- ⇒ Logiciel de paie Spaictacle
- ⇒ Parc informatique de 16 ordinateurs Apple
- ⇒ Parc de téléphone mobile de 11 Iphone XR
- ⇒ 2 tablettes Ipad
- ⇒ 10 écrans de bureau Dell

Ayant visité le bâtiment courant novembre, nous avons pu déterminer plus précisément les besoins techniques et donc réajuster le programme technique d'équipement. Ce travail a permis de passer des commandes dès 2019 afin de nous garantir des livraisons pour le mois de février 2020, nous permettant donc de réaliser l'ouverture aux publics début mars 2020.

Un élément marquant est que nous avons pu obtenir que le système de diffusion équipant la grande salle soit constitué des nouvelles enceinte KARA II du fabricant français L.ACOUSTIC, ce qui en fait une exclusivité mondiale et donc une vitrine pour la salle et le territoire.

En synthèse, le projet d'équipement technique réalisé en 2019 correspond à l'acquisition de :

- ⇒ 62 projecteurs automatiques à LED de marque Robe
- ⇒ 14 projecteurs Blinder à LED
- ⇒ 8 projecteurs par Fuze à LED
- ⇒ 4 projecteurs Palardin à LED
- ⇒ 16 enceintes Kara II avec amplification et accessoires
- ⇒ 14 enceintes KS21 de renfort de grave avec amplification et accessoires
- ⇒ 8 enceintes A10-wide avec amplification et accessoires
- ⇒ 14 enceintes X8 avec amplification et accessoires
- ⇒ 8 enceintes 5XT avec amplification et accessoires
- ⇒ 6 enceintes ARCS-wide avec amplification et accessoires

**IRIS**, SCIC SARL à capital variable, 160 Rue Pascal Duverger, 13090 Aix en Provence  
N° RCS : 812 567 451, Aix-en-Provence, Siret : 812 567 451 00032, APE : 9001Z  
TVA Intracommunautaire : FR21812567451

N° Licence : D-2019-001876/ 2-1095021 et 3-1095022

Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

[contact@6mic-aix.fr](mailto:contact@6mic-aix.fr)

- ⇒ 2 enceintes ARCS-focus avec amplification et accessoires
- ⇒ 6 enceintes SB18 avec amplification et accessoires
- ⇒ 18 enceintes X15 HIQ avec amplification et accessoires

En complément et afin d'être autonome pour les travaux d'installation dès le 2 janvier, nous avons doté le service technique de :

- ⇒ 2 servantes d'outillage complète
- ⇒ 1 perceuseuse
- ⇒ 1 meuleuse
- ⇒ 3 perceuses/visseuses sur batterie
- ⇒ 1 découpeur thermique
- ⇒ 1 ponceuse
- ⇒ 1 scie circulaire
- ⇒ 1 scie sauteuse
- ⇒ Divers accessoires d'outillage et de quincaillerie

## **B/** Exploitation

Le bâtiment n'étant pas livré au 31/12/2019, il n'y a pas de compte rendu d'exploitation à fournir.

## **C/** Indications quantitatives relatives à l'exécution du service

En 2019, comme prévu au contrat, il s'agit de la phase de pré-exploitation permettant au délégataire de mettre en route la DSP, avant la livraison du bâtiment. En l'absence d'exploitation du bâtiment, cette phase n'est donc pas concernée par l'exécution du service.

## 2. Compte rendu financier

Le compte d'exploitation du contrat de la délégation de service public clos le 31/12/2019 se solde par un résultat d'exploitation de 25 298€.

Compte de résultat simplifié :

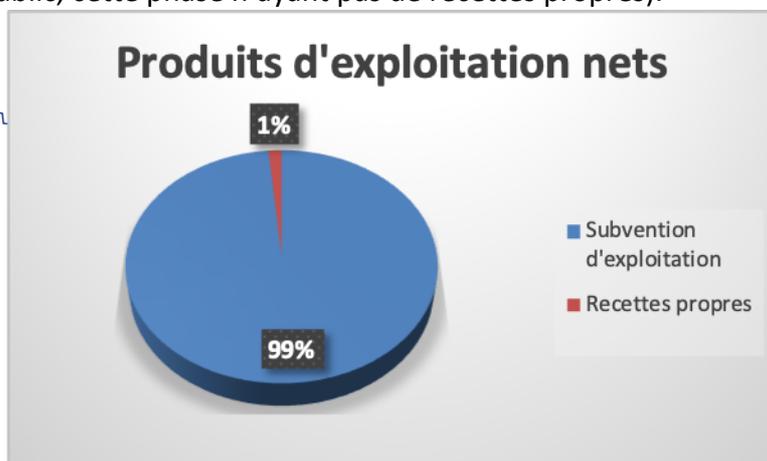
COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ					
Cpte	CHARGES		Cpte	PRODUITS	
601	Approvisionnements	26 €	706	Chiffre d'affaires	- €
604	Charges artistiques	1 500 €	740	Subvention d'exploitation	240 000 €
	Charges d'exploitation dont:		791	Reprises sur dépréciations et transf. De charges	303 €
606	Fournitures	3 114 €	758	Autres produits	1 €
612	Location matériel de bureau	419 €			
613	Loyer bureau	7 023 €			
615	Logiciel	6 306 €			
616	Assurances	7 721 €			
618	Documentation	178 €			
622	Honoraires	26 301 €			
623	Publicité	30 985 €			
625	Frais Mission/réception	4 734 €			
626	Postes et télécommunication	2 634 €			
627	Service bancaire	4 998 €			
628	Cotisations	3 341 €			
633	Impôts, taxes et assimilés	1 007 €			
641	Salaires, traitements	77 520 €			
645	Charges sociales	31 460 €			
651	Autres charges	1 476 €			
681	Dotations aux amortissements	4 265 €			
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>215 008 €</b>		<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>240 304 €</b>
Résultat d'exploitation: 25 298 €					

Produits d'exploitation de la DSP : 240 000 € de subvention d'exploitation

Charges d'exploitation de la DSP: 215 008 €

Le bilan comptable de la SCIC IRIS, délégataire de la DSP, qui préexistait à sa désignation, fait apparaître un résultat d'exploitation de 23 612€. Le différentiel entre le compte d'exploitation de la SCIC IRIS et celui de la DSP est absorbé par les fonds propres de la SCIC IRIS.

Les produits de cette année proviennent de la subvention de pré-exploitation prévue au contrat de la DSP pour un montant de 360 000 € dont 240 000€ sont affectés sur 2019 (le solde de 120 000 € (produits constatés d'avance) étant affecté sur 2020 pour la période de janvier et février, ces deux mois étant intégrés à la phase de pré-exploitation donc avant l'ouverture au public, cette phase n'ayant pas de recettes propres).



IRIS, SCIC SARL à capital variable, 160 Rue Pascal Duverger, 13090 Aix en Provence  
N° RCS : 812 567 451, Aix-en-Provence, Siret : 812 567 451 00032, APE : 9001Z

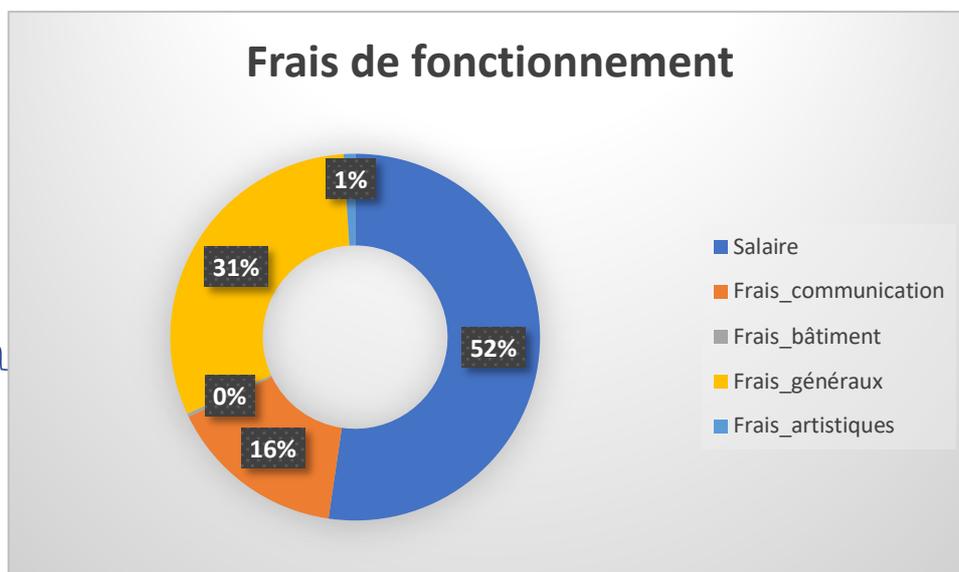
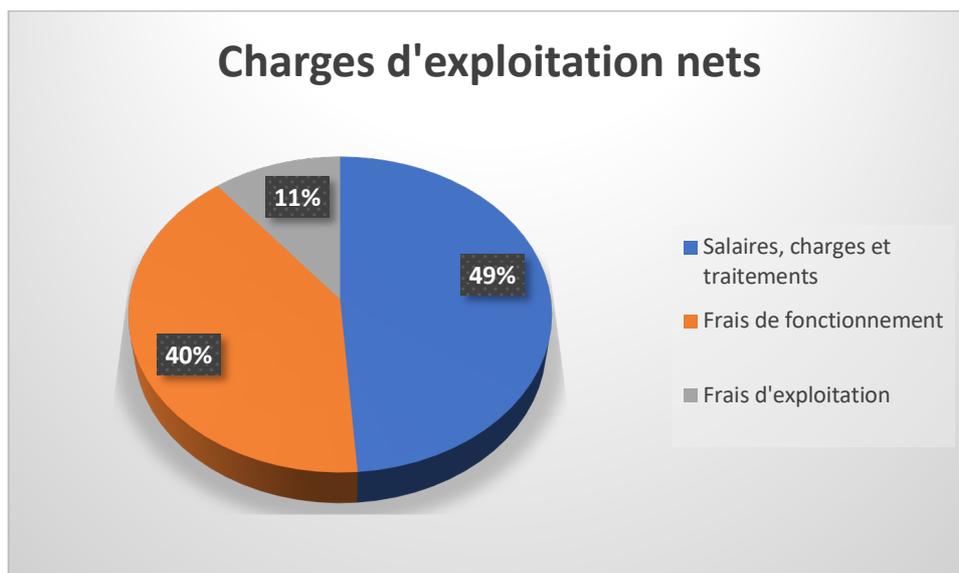
TVA Intracommunautaire : FR21812567451

N° Licence : D-2019-001876/ 2-1095021 et 3-1095032

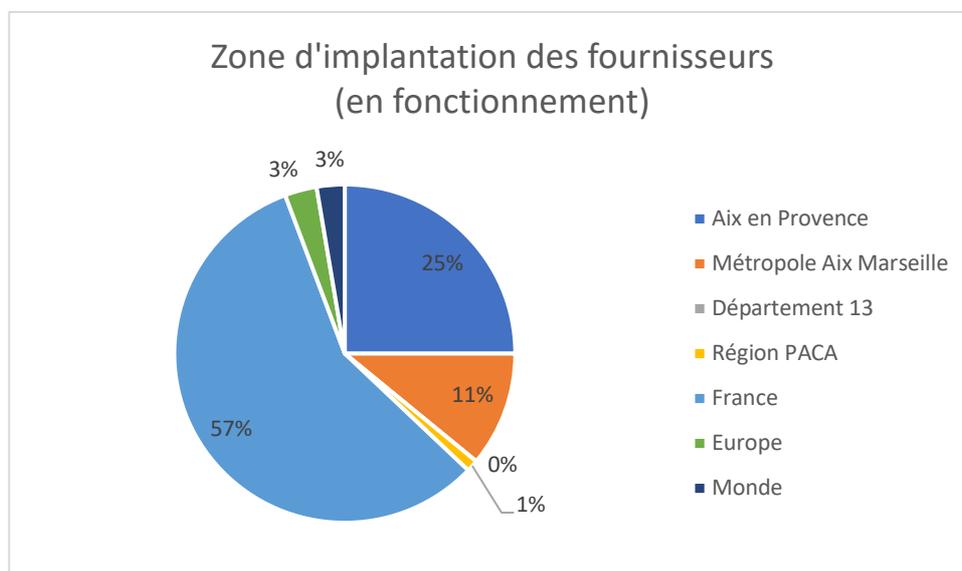
Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

[contact@6mic-aix.fr](mailto:contact@6mic-aix.fr)

Les charges représentent essentiellement les salaires des permanents embauchés à partir de septembre, les frais dus aux honoraires de notre cabinet d'avocat, les frais de fonctionnement dont le loyer des bureaux provisoires, les frais de missions (déplacements, restauration...), les frais administratifs dont les frais bancaires, les frais postaux, droits d'enregistrement..., les frais d'abonnements téléphoniques et logiciels, mais surtout des frais de communication pour un montant de 52 240 € comprenant les honoraires de l'agence de communication pour la conception de la charte graphique, la conception de la stratégie de communication et l'établissement du plan de communication de lancement de la salle, ainsi que les services des prestataires pour les affichages et plan média.

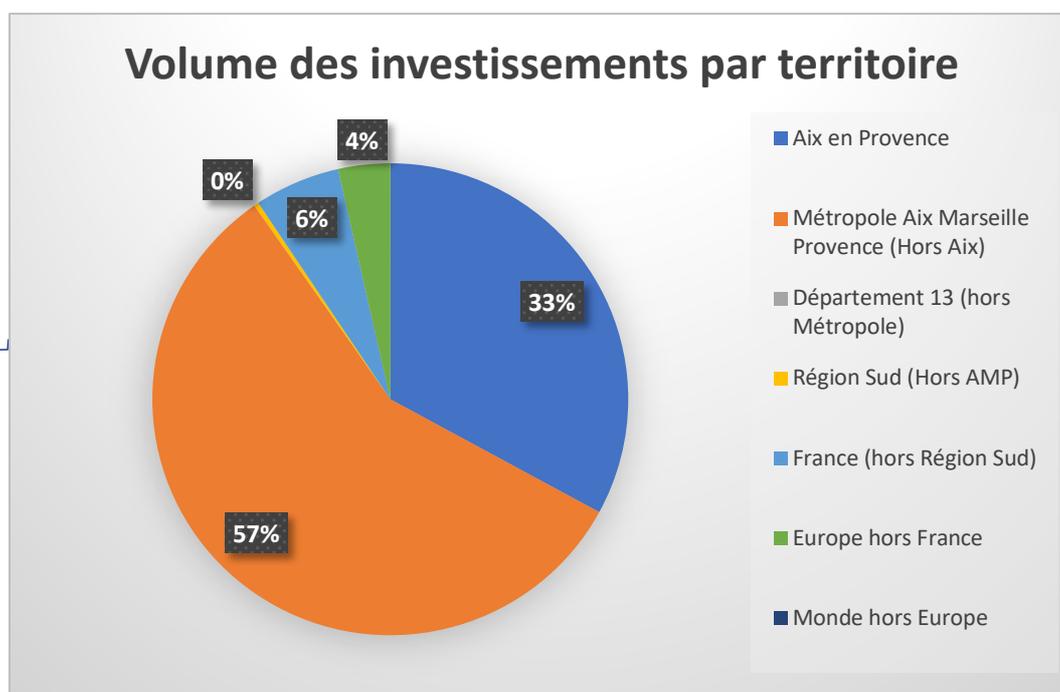


Sur l'ensemble des fournisseurs nous restons très attentifs à ce que nos dépenses viennent alimenter l'économie locale. Cependant, il convient de préciser que par exemple les charges salariales, les frais de banques ou encore les impôts sont comptabilisés comme étant d'origine nationale et non locale.

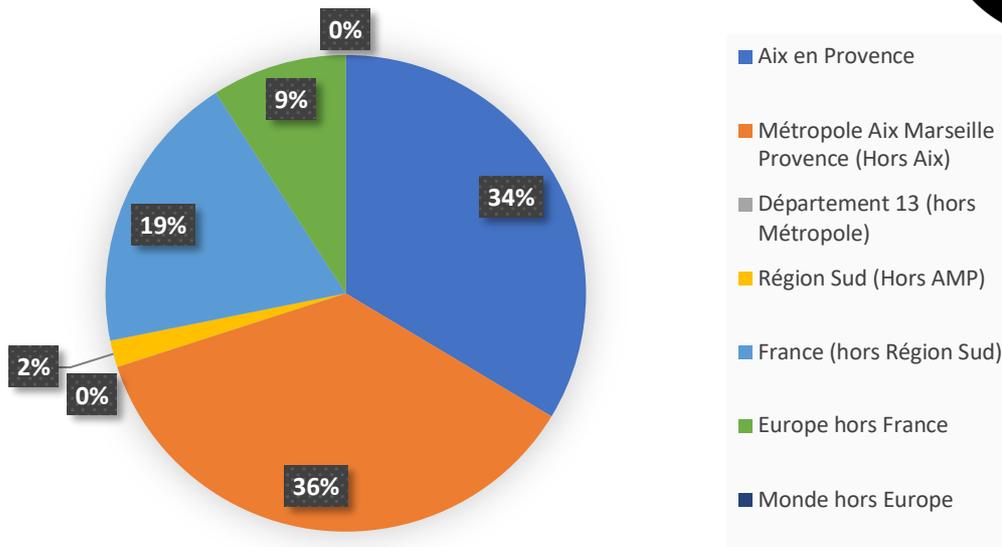


Le plan d'investissement présenté dans le dossier de la DSP est principalement financé par une subvention d'équipement de 1 900 424 € qui a été versée en intégralité courant octobre. Les investissements ont commencé dès le mois d'octobre par l'acquisition des équipements informatiques puis par la négociation sur les équipements scéniques.

Sur le plan d'investissement nous avons été particulièrement vigilant à ce que les fournisseurs soient autant que possible issus du territoire.



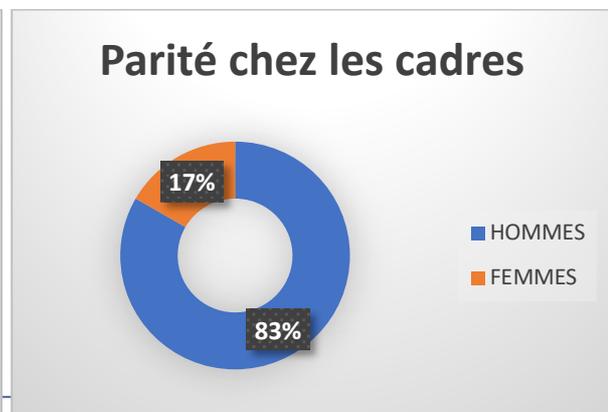
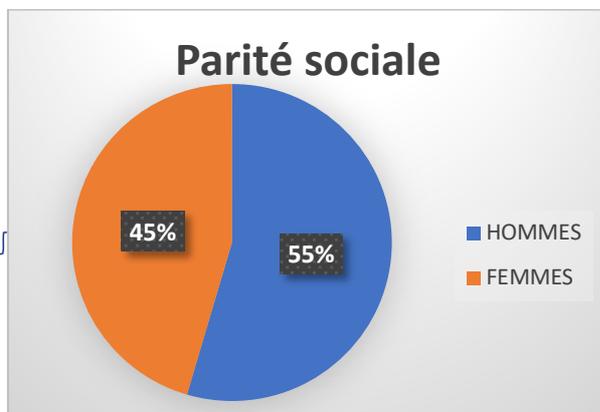
## Zone d'implantation des fournisseurs



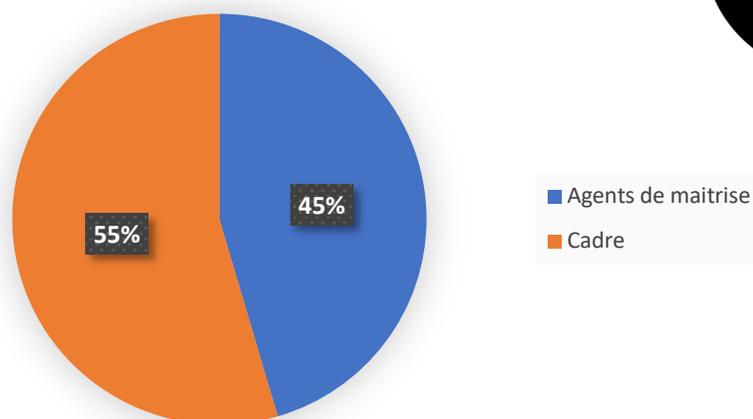
Pour information, le bilan social au 31/12/19 s'établit comme suit :

Effectif au 31/12/2019 :

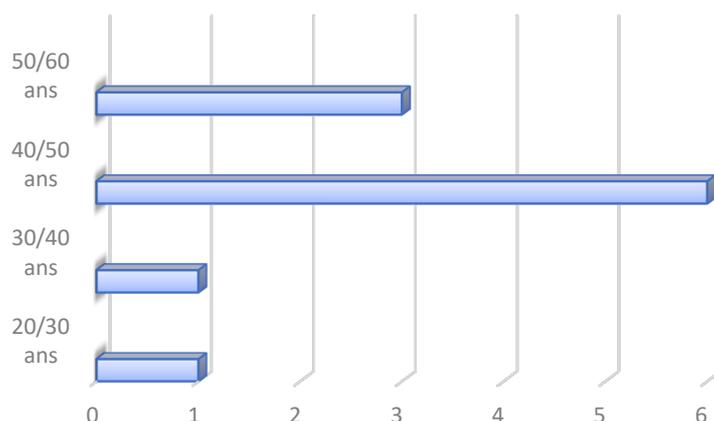
	Nom	Prénom	Poste	Groupe	Catégorie	Echelon	Date d'entrée	HOMMES	FEMMES	AGE
1	Delhaye	Stéphane	Directeur	1	Cadre	3	27/09/2019	x		45
2	Hebrard	Laurence	Directrice adjointe	1	Cadre	3	27/09/2019		x	47
3	Monier	Marie	Secrétaire de direction	5	Agents de maitrise	2	04/11/2019		x	56
4	Droesch	Rémi	Directeur technique	3	Cadre	3	04/11/2019	x		44
5	Giraud	Guillaume	Directeur de la communication	3	Cadre	2	07/10/2019	x		31
6	Croze	Armand	Régisseur de salle	4	Cadre	3	04/11/2019	x		40
7	Housson	Marc	Programmeur	4	Cadre	3	27/09/2019	x		51
8	Bine	Amélie	Comptable principale	5	Agents de maitrise	3	02/09/2019		x	48
9	Valverde	Kaki	Chargé de Production Musiques Actuelles	5	Agents de maitrise	2	27/09/2019		x	45
10	Lesage	Catherine	Attaché de billetterie et accueil des publics	6	Agents de maitrise	2	11/12/2019		x	30
								5	5	43,7



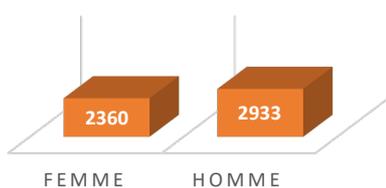
## Catégorie



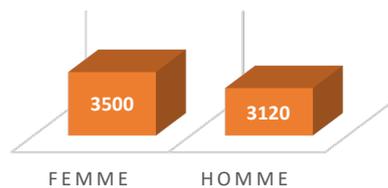
## Tranche d'âge



### RÉMUNÉRATION MOYENNE



### EGALITÉ SALARIALE CHEZ LES CADRES



### 3. Analyse de la qualité du service et du respect des objectifs

Étant donné que la phase de pré-exploitation à partir de la notification (20/08/2019) s'est faite sans avoir pris possession du bâtiment, et que cette phase a principalement consisté à la mise en route de la DSP, structuration et organisation de l'équipe, il est compliqué de pouvoir juger de la qualité de service au regard des objectifs fixés par l'article 9 du contrat de DSP.

Pour autant, nous ne sommes pas restés inactifs puisque nous avons, entre autres, assisté aux diverses rencontres professionnelles importantes que sont le MaMa à Paris ou les Transmusicales à Rennes, et nous avons adhérer à tous les réseaux nationaux ou régionaux (SMA, Fédélima, Prodiss, PAM...). Ces premières démarches permettent de commencer à répondre aux objectifs de l'article 9 que sont d'aboutir à un positionnement spécifique en Région Sud et de rapprocher notre territoire d'autres agglomérations ou structures similaires, à travers les liens que nous tissons avec l'ensemble de la filière.

De plus, nous avons proposé aux opérateurs locaux, dans le cadre de la préfiguration du Comité Territorial de Coordination et de Programmation (CTCP) de procéder à des rencontres bilatérales avant de pouvoir les inviter ultérieurement à une réunion dans le lieu.

Le travail accompli pendant cette période a donc permis de rencontrer nombre d'opérateurs locaux et d'envisager avec eux des pistes de collaboration pour la saison 2020/2021, dont (liste non exhaustive) :

- Association Seconde Nature : accueil de la soirée d'ouverture de la Biennale d'Art Numérique en coréalisation (initialement prévue en novembre 2020, reportée à la soirée de clôture en janvier 2021 – cause Covid19)
- Association Musical Riot : accueil de 3 à 4 soirée type Dub Station soit en mise à disposition soit en coréalisation (sur la saison)
- Association Aix Qui ? : accueil des enregistrements de Class'Eurock (août 2020) et des dates dans le cadre du Tour en Pays d'Aix (octobre 2020) dans le cadre de mise à disposition
- Association Image de Ville : Accueil de leur soirée de clôture du festival (novembre 2020) dans le cadre de coréalisation
- Festival Sunart : accueil de l'édition du Festival Sunart 2020 (novembre) dans le cadre de coréalisation
- Association WeArt : accueil des soirées WeArt (2 à 3 par saison) dans le cadre de coréalisation
- Association Entre Peaux : accueil du spectacle Barouf avec une résidence et prévision de coréalisation pour une à deux soirées « Istep » par an dans le cadre de coréalisation

- Association Charlie Free : Prévision de partenariat sur des résidences, accueil de soirées Jazz, coréalisation de concerts
- Le petit Duc : partenariat sur des résidences d'artistes et coréalisation de concerts
- Association Provrock : prévision d'accueil de 2 soirées pour les scènes locales dans le cadre de coréalisation
- Association Make Me Prod : projet de résidence et d'accompagnement d'artistes
- Association Marsatac : accueil d'une soirée en préliminaire du Festival 2020 dans le cadre de coréalisation
- Association Les voleurs de paratonnerre : Accueil en résidence de création (août et octobre 2020) en vue de leur participation au Festival Momaix 2020
- Festival Tous en sons ! : Accueil d'une étape de l'édition 2020
- Association des amis de la Fondation Vasarely : accueil de leur cycle de conférences
- SCIC Le Grand Bonheur : accueil d'une soirée du Festival « Avec Le Temps » mars 2020, projection de coréalisation de soirée, projet de résidence (Fred Nevché, mars 2020)
- Sté Transfuges : projet de résidence d'artistes (Makoto San, mars 2020), programmation d'artistes locaux
- Sté Dancecode : projet de résidence (Worakls artistes associé de la saison 2020/2021), programmation de 1ere partie pour des artistes locaux (Kemmler, mars 2020)
- Sté Cercle Carré : prévision de 2 soirées sur l'année dans le cadre de location
- Sté Bi-pole : accueil de la soirée préliminaire au festival « Le Bon Air » (juin 2020) dans le cadre de location
- Sté Village 42 : accueil d'une soirée en préliminaire du festival « Jardins Sonores » (juillet 2020), projet de location de salle
- Sté Adam Concert : Projet de location de salle, coproduction du concert de Catherine Ringer (11 avril 2020, reporté à une date ultérieure)
- Sté Sud Concerts : projet de location de salle

L'ensemble de ces rencontres, qui auront des débouchés sur la saison 2020/2021, permettent une diversité et pluralité des expressions artistiques mais aussi de réellement intégrer les opérateurs locaux qu'ils soient associatifs ou privés.

Au-delà de ces opérateurs « musiques », nous avons initié des rencontres avec des opérateurs économiques ou sportifs du territoire avec en premier lieu le futur voisin de la SMAC qui sera Voyage-Privé.com mais également le club Provence Rugby.

Plusieurs pistes de partenariats ont été envisagées comme des opérations communes avec la vente de Pack « Match + Concert » ou l'organisation de 3<sup>ème</sup> mi-temps.

Nous avons aussi rencontré l'entreprise Perspective afin d'envisager la création d'un web 3D compatible avec notre futur site internet. Ce développement numérique permettrait aux usagers du site de vivre une expérience client enrichi à travers la visite en 3D de la salle et, dans un futur développement, de pouvoir assister à des concerts en réalité augmentée. Cependant ce travail nécessite un lourd investissement pour lequel il est convenu de faire des recherches de partenariat.

Avec l'office du tourisme d'Aix en Provence, nous avons envisagé un partenariat autour des axes de communication, et de proposer des visites guidées du lieu.

Par ailleurs, nous avons également entamer des séries de rencontres afin de développer des actions culturelles en direction de la jeunesse (du jeune public aux étudiants). Pour se faire nous avons co-construit des projets pour 2020-2021 avec :

- Le Conservatoire Darius Milhaud (section musiques actuelles, direction)
- Le CFMI
- L'IESM (dont nous avons intégré le CA national)
- La DAAC (chorale, EAC musiques actuelles, etc.)
- L'IMPGT : élaboration d'un partenariat sur le long terme incluant :
  - Intervention de l'équipe d'IRIS lors de colloque de l'IMPGT (colloque international à Marseille, avril 2020),
  - Durant le cursus des Master 1 et 2 : accueil en stage, mise en œuvre de projets d'études (16 mesures – octobre 2020), participation au « Jeu de simulation » des master 2 (épreuve en conditions réelles comptant dans l'obtention du master)
- Lycée Vauvenargues (classe musiques actuelles)
- La DAC Ville d'Aix-en-Provence : Accueil de Momaix 2020

Il en est de même pour les organismes à caractère social tels que :

- La Mission Locale du Pays d'Aix
- Les Centres sociaux du territoire du Pays d'Aix
- Culture du cœur
- Centre pénitentiaire Aix-Luynes

Afin de participer activement à la démarche de l'obtention du label SMAC (article 10 du contrat) et de répondre à l'objectif de l'article 29.2.5 concernant le fait que le délégataire doit faire son affaire de l'obtention de subventions auprès des autres personnes publiques, nous avons également rencontrés les institutions publiques à travers notamment les directeurs de la Culture ou les chargés de mission Musiques de la DRAC, de la Région Sud, de la Ville d'Aix en Provence et Département des Bouches du Rhône.

Le cadre partenarial fixé avec les opérateurs locaux permet de servir de base pour répondre à un des attendus du label SMAC notamment les articles de la section 1 de l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges des SMAC, mais pour autant l'obtention du label ne pourra intervenir qu'après minimum une année d'exploitation du lieu afin de permettre aux pouvoirs publics de vérifier l'adéquation du projet réalisé avec les attendus du label.



Concernant les subventions des autres collectivités, le travail doit se poursuivre sur l'année 2020 afin de convaincre les exécutifs (avec l'appui marqué des techniciens territoriaux) de participer au financement du projet de la SMAC. En effet, en l'absence de ces financements l'équilibre de compte prévisionnel d'exploitation se trouverait compromis et aboutirait à une rencontre entre le délégant et le délégataire pour déterminer les modalités permettant soit de maintenir l'ambition du programme culturel sans dégrader les conditions économiques soit d'adapter ce programme culturel (tel que prévu à l'article 29.2.5 du contrat).

A noter : nous avons d'ores et déjà obtenu des subventions suite à des demandes déposées en 2019 auprès de la Sacem (aide aux salles de musiques actuelles pour 20000€), du Fonpeps (aides à la première embauche et à l'embauche d'intermittents du spectacle en CDI) et du CNM (commission 7 pré-production).

Toutes les démarches entreprises permettent d'envisager un début d'exploitation conforme aux engagements pris par le délégataire dans son projet et tel que défini à l'article 9.

## CONCLUSION :

Pendant le dernier trimestre 2019, lors de nos nombreux échanges nous avons pu percevoir l'énorme attente que suscite l'émergence de ce nouvel équipement et bien au-delà du secteur des musiques actuelles. La meilleure preuve est l'affluence lors de l'inauguration officielle qui a eu lieu le 9 janvier 2020.

Cependant, dès l'ouverture au public, le 6 mars 2020, nous avons été confrontés à la crise sanitaire du COVID-19.

Cette crise a pour premier effet, en plus de la période de fermeture totale lors du confinement, de maintenir le secteur du spectacle vivant et, plus particulièrement, les salles en jauge debout dans une incapacité de fonctionnement normal.

L'équilibre économique de salles de spectacle dont les SMAC, ne tient qu'à partir d'un taux de remplissage de plus de 80%, or pour l'instant, et pour les salles qui ont l'autorisation d'ouvrir, les jauges autorisées sont d'une place sur deux (avec les mesures sanitaires) ou d'une personne par 4m<sup>2</sup> soit des remplissages compris entre 10 et 65%. Pour la grande salle du 6MIC cela se traduit par une jauge de 166 personnes au lieu des 2000. Autrement dit, pour garder le même équilibre financier il faudrait vendre les places à 301€ au lieu des 25€ actuels.

Nous restons extrêmement attentifs à la situation sanitaire mais nous essayons toutefois d'envisager des solutions possibles et adaptées pour un fonctionnement qui permettent aux artistes locaux en priorité de présenter leur travail au public.

**SARL IRIS**  
*160 rue Pascal DUVERGER*  
  
*13090 AIX EN PROVENCE*

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/01/2019 au 31/12/2019*

*Activité principale de l'entreprise : SPECTACLES, EVENEMENTS*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

**Fait à AIX EN PROVENCE**  
**Le 11/06/2020**

**FIDUCIAIRE MAZARIN**  
*6 rue Frédéric Rosa*

*13090 AIX EN PROVENCE*  
*04 42 93 73 81*

## **COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019**

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10
<b>DOSSI ER FI SCAL</b> <i>Non annexé à la délibération</i>	
 <b>DOSSI ER DE GESTI ON</b>	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	31

**FIDUCI AIRE MAZARI N**

6 rue Frédéric Rosa

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL IRIS  
160 rue Pascal DUVERGER  
13090 AIX EN PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 31 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 554 169 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	4 142 Euros
- Résultat net comptable,	24 463 Euros

Fait à AIX EN PROVENCE  
Le 11/06/2020

SARL IRIS

160 rue Pascal DUVERGER

13090 AIX EN PROVENCE

## **COMPTES ANNUELS**

***FIDUCIAIRE MAZARIN***

*6 rue Frédéric Rosa*

*13090 AIX EN PROVENCE*

*04 42 93 73 81*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 611	802	2 809		2 809	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	722 961	3 463	719 498		719 498	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	300 013		300 013	2 623	297 390	NS	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 560		2 560		2 560		
<b>Total II</b>	<b>1 029 146</b>	<b>4 265</b>	<b>1 024 881</b>	<b>2 623</b>	<b>1 022 258</b>	<b>NS</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	152 919		152 919		152 919	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	161 078		161 078	2 803	158 275	NS
Capital souscrit - appelé, non versé	4 500		4 500	4 500			
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 210 791		1 210 791	9 700	1 201 092	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>1 529 288</b>		<b>1 529 288</b>	<b>17 002</b>	<b>1 512 286</b>	<b>NS</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 558 434</b>	<b>4 265</b>	<b>2 554 169</b>	<b>19 625</b>	<b>2 534 544</b>	<b>NS</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 560

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 16 500 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	21 000		16 500		4 500	27.27	
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	10 558-		12 016-		1 458	12.13	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	24 463		1 458		23 005	NS	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 897 339				1 897 339		
	<b>Total I</b>	1 932 243		5 942		1 926 302	NS	
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges							
	<b>Total III</b>							
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	624		428		196	45.78	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	477 537 22 765		2 256 200		475 281 22 565	NS NS	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 000		10 800		9 800-	90.74-	
	<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	120 000				120 000	
		<b>Total IV</b>	621 926		13 684		608 242	NS
	Ecart de conversion passif (V)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 554 169		19 625		2 534 544	NS	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

621 926

13 684

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 142		4 142	9 002		4 859-	53.98-
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 142		4 142	9 002		4 859-	53.98-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			240 000			240 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			303			303	
Autres produits			1	0		1	303.03
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			244 447	9 002		235 445	NS
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			118			118	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			104 989	9 071		95 917	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			1 007			1 007	
Salaires et traitements			77 520			77 520	
Charges sociales			31 460			31 460	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 265			4 265	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 476			1 476	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			220 835	9 071		211 763	NS
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			23 612	69-		23 682	NS
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		37		27	10	38.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		37		27	10	38.10
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		37		27	10	38.10
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		23 650		42-	23 692	NS
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 500	1 500-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 085			3 085	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		3 085		1 500	1 585	105.67
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		3 085		1 500	1 585	105.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		2 272			2 272	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		247 569		10 529	237 040	NS
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		223 107		9 071	214 035	NS
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		24 463		1 458	23 005	NS

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

419

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

FIDUCIAIRE MAZARIN

Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	2 809				2 809	
20500000 LOGICIEL	3 611				3 611	
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIEL	802-				802-	
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>719 498</b>				<b>719 498</b>	
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	5 427				5 427	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU	41 467				41 467	
21840000 MATERIEL STUDIO	7 100				7 100	
21850000 MATERIEL SCENES	668 967				668 967	
28181000 AMORTISSEMENT INTALLATIONS	38-				38-	
28183000 AMORTISSEMENT MAT BUREAU	3 085-				3 085-	
28184000 AMORTISSEMENT MATERIEL STUDIO	74-				74-	
28185000 AMORTISSEMENT MATERIEL SCENES	266-				266-	
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>	<b>300 013</b>		<b>2 623</b>		<b>297 390</b>	<b>NS</b>
26111000 ACTIONS B.C.C	300 013		2 623		297 390	NS
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 560</b>				<b>2 560</b>	
27550000 CAUTIONNEMENTS	2 560				2 560	
<b>Total II</b>	<b>1 024 881</b>		<b>2 623</b>		<b>1 022 258</b>	<b>NS</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES</b>	<b>152 919</b>				<b>152 919</b>	
40910000 FRS AVANCES ET ACOMPTE	152 919				152 919	
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>161 078</b>		<b>2 803</b>		<b>158 275</b>	<b>NS</b>
40100000 FOURNISSEURS	11 246				11 246	
43700000 OD TICKET RESTAU	129				129	
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	133 989				133 989	
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS			1 077		1 077-	100.00-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	6 814		226		6 588	NS
44583000 DEMANDE RBT TVA	7 000				7 000	
44586000 TVA SUR FNP	400				400	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 500		1 500			
<b>CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, NON VERSE</b>	<b>4 500</b>		<b>4 500</b>			
45621300	1 500		1 500			
45621400	1 500		1 500			
45621700	1 500		1 500			
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1 210 791</b>		<b>9 700</b>		<b>1 201 092</b>	<b>NS</b>
51210000	1 210 791		9 700		1 201 092	NS
<b>Total III</b>	<b>1 529 288</b>		<b>17 002</b>		<b>1 512 286</b>	<b>NS</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 554 169</b>		<b>19 625</b>		<b>2 534 544</b>	<b>NS</b>

**DETAIL BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2019 12		31/12/2018 12		<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAL</b>		21 000		16 500	4 500	27.27
10120000 CAPITAL NON LIBERE		4 500		4 500		
10130000 CAPITAL		16 500		12 000	4 500	37.50
<b>REPORT A NOUVEAU</b>		10 558-		12 016-	1 458	12.13
11900000 RAN DEBITEUR		10 558-			10 558-	
12000000 RÉSULTAT				12 016-	12 016	100.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>		24 463		1 458	23 005	NS
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		1 897 339			1 897 339	
13100000 SUBVENTION EQUIPEMENT		1 900 424			1 900 424	
13900000 SUBVENTION D'INVEST AU CPT RES		3 085-			3 085-	
<b>Total I</b>		1 932 243		5 942	1 926 302	NS
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		624		428	196	45.78
45510000		624		38	586	NS
45520000				390	390-	100.00-
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		477 537		2 256	475 281	NS
40100000 FOURNISSEURS		475 137		2 256	472 881	NS
40800000 FNP		2 400			2 400	
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		22 765		200	22 565	NS
42100015 REM		195			195	
43100000 URSSAF		12 140			12 140	
43710000 OD AUDIENS PREVOYANCE + RETRAI		3 155			3 155	
43711300 MUTUELLE		1 574			1 574	
43740000 OD AFDAS / SALAIRES		1 007			1 007	
43780000 OD FNAS / SALAIRES		968			968	
43785000 OD FCAP / SALAIRES		194			194	
44210000 PAS DSN		448			448	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 272			2 272	
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS		813			813	
44571000 TVA COLLECTEE 20%				200	200-	100.00-
<b>AUTRES DETTES</b>		1 000		10 800	9 800-	90.74-
41100000				7 800	7 800-	100.00-
46700004		1 000			1 000	
46710001				1 000	1 000-	100.00-
46710002				1 000	1 000-	100.00-
46710003				1 000	1 000-	100.00-
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		120 000			120 000	
48700000 PCA		120 000			120 000	
<b>Total IV</b>		621 926		13 684	608 242	NS
<b>TOTAL GENERAL</b>		2 554 169		19 625	2 534 544	NS

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	4 142		9 002		4 859-	53.98-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	4 142		9 002		4 859-	53.98-
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>4 142</b>		<b>9 002</b>		<b>4 859-</b>	<b>53.98-</b>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	240 000				240 000	
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	240 000				240 000	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	303				303	
79100000 CONTRIBUTION SALARIES/CAFE	303				303	
AUTRES PRODUITS	1		0		1	303.03
75800000 PRODUITS DE GESTION COURRANTES	1		0		1	303.03
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>244 447</b>		<b>9 002</b>		<b>235 445</b>	<b>NS</b>
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	118				118	
60101000 ALIMENTAIRE NON TRANSFORME	93				93	
60104000 ALIMENTAIRE TRANSFORMÉ	26				26	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	104 989		9 071		95 917	NS
60410000 PRESTATION D ACOMPAGNEMENT			43		43-	100.00-
60420000 PRESTATIONS	1 500				1 500	
60610000 ACHAT FOURNITURES NON STOCKEES			281		281-	100.00-
60612000 CARBURANT	333				333	
60630000 ACHAT DE PETIT MATERIEL	465				465	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 701		123		2 578	NS
61221000 LOA CANON DATA BURO	419				419	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	388				388	
61351000 LOYER IMMOBILIER	7 023				7 023	
61352000 QUADRA CONNECT	105				105	
61560000 MAINTENANCE LOGICIEL	4 353				4 353	
61610000 MULTIRISQUE	302				302	
61611100 ASSURANCE O	7 419				7 419	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	178				178	
61830000 ABONNEMENT	1 848				1 848	
62200000 FRAIS DE GESTION	102				102	
62260000 FRAIS D HONORAIRE	196				196	
62261000 HONORAIRES	2 000		1 070		930	86.92
62262000 HONORAIRES	4 300		1 250		3 050	244.00
62263000 HONORAIRES	30		4 562		4 532-	99.34-
62264000 HONORAIRES	22 062				22 062	
62270000 FRAIS ACTE ET CONTENTIEUX	480		5		475	NS
62280000 HONORAIRES/FORMATION	600				600	
62310000 PUBLICITE	30 718				30 718	
62320000 DONS	2				2	
62330000 FOIRE EXPOSITION	265				265	
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS SUR ACHATS	5				5	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	1 258		342		917	268.33
62514000 HOTEL	1 410				1 410	
62515000 STATIONNEMENT	66		17		50	295.12
62516000 PEAGE	10				10	
62517000 AUTOROUTE	8				8	
62570000 RECEPTIONS	2 813		581		2 232	384.09
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUN	617				617	

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
62610000 AFFRANCHISSEMENT		151			151	
62620000 SERVICE EN LIGNE MICROSOFT		1 876			1 876	
62780000 SERVICE BANCAIRE AUTRES FRAIS		5 644		798	4 846	607.39
62810000 FRAIS DE FORMATION		2 848			2 848	
62820000 COTISATION SMA		33			33	
62830000 COTISATIONS PAM MUSIQUE		200			200	
62840000 COTISATION SCOP		5			5	
62850000 COTISATION PRODISS		255			255	
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>1 007</b>			<b>1 007</b>	
63330000 FORMATION CONTINUE AFDAS		1 007			1 007	
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>		<b>77 520</b>			<b>77 520</b>	
64110000 SALAIRES BRUTS		77 447			77 447	
64140000 OD AIDE TRANSPT COMMUN		73			73	
<b>CHARGES SOCIALES</b>		<b>31 460</b>			<b>31 460</b>	
64510000 COTISATIONS URSSAF		17 138			17 138	
64530000 OD COTISATIONS RETRAITE AUDIEN		5 423			5 423	
64533000 OD COTISATION MUTUELLE		1 406			1 406	
64541000 OD COTISATIONS PE PERMANENTS		2 740			2 740	
64710000 OD TICKET RESTAU		3 205			3 205	
64720000 EDENRED - CHARGES SOC FNAS		968			968	
64725000 FCAP		194			194	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL		388			388	
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>4 265</b>			<b>4 265</b>	
68111000 DAP IMMOS INCORPORELLES		802			802	
68112000 DAP IMMOS CORPORELLES		3 463			3 463	
<b>AUTRES CHARGES</b>		<b>1 476</b>			<b>1 476</b>	
65110000 LICENCES BREVETS		1 050			1 050	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		1			1	
65810000 FACTURES MANQUANTES		425			425	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		<b>220 835</b>		<b>9 071</b>	<b>211 763</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>23 612</b>		<b>69-</b>	<b>23 682</b>	<b>NS</b>
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>		<b>37</b>		<b>27</b>	<b>10</b>	<b>38.10</b>
76800000 PRODUITS FINANCIERS		37		27	10	38.10
<b>Total des Produits financiers</b>		<b>37</b>		<b>27</b>	<b>10</b>	<b>38.10</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>37</b>		<b>27</b>	<b>10</b>	<b>38.10</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>23 650</b>		<b>42-</b>	<b>23 692</b>	<b>NS</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION</b>				<b>1 500</b>	<b>1 500-</b>	<b>100.00-</b>
77180000 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR				1 500	1 500-	100.00-
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>		<b>3 085</b>			<b>3 085</b>	
77700000 QP SUBVENTION VIREE AU CPT RES		3 085			3 085	



**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	4 142	100.00	9 002	100.00	4 859-	53.98-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	4 142	100.00	9 002	100.00	4 859-	53.98-
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	4 142	100.00	9 002	100.00	4 859-	53.98-
- Matières premières, approvisionnements consommés	118	2.86			118	
- Sous traitance directe	1 500	36.21	43	0.48	1 457	NS
<b>Marge brute de production</b>	2 524	60.93	8 959	99.52	6 435-	71.83-
<b>Marge brute globale</b>	2 524	60.93	8 959	99.52	6 435-	71.83-
- Autres achats + charges externes	103 489	NS	9 028	100.30	94 460	NS
<b>Valeur ajoutée</b>	100 965-	NS	70-	0.77-	100 895-	NS
+ Subventions d'exploitation	240 000	NS			240 000	
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 007	24.31			1 007	
- Salaires du personnel	77 520	NS			77 520	
- Charges sociales du personnel	31 460	759.50			31 460	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	29 049	701.28	70-	0.77-	29 118	NS
+ Autres produits de gestion courante	1	0.03	0		1	303.03
- Autres charges de gestion courante	1 476	35.64			1 476	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	303	7.32			303	
- Dotations aux amortissements	4 265	102.96			4 265	
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	23 612	570.04	69-	0.77-	23 682	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	37	0.90	27	0.30	10	38.10
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	23 650	570.94	42-	0.47-	23 692	NS
+ Produits exceptionnels	3 085	74.48	1 500	16.66	1 585	105.67
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>	3 085	74.48	1 500	16.66	1 585	105.67
- Impôt sur les bénéfices	2 272	54.85			2 272	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	24 463	590.57	1 458	16.19	23 005	NS

## Attestation de parution

Dossier n° 64460

Marseille le, 19/06/2019

### IRIS

#### Journal de publication

Journal	<b>TPBM - Semaine Provence</b>
Date de publication	<b>26/06/2019</b>
Département	<b>13 - Bouches-du-Rhône</b>

#### Texte de l'annonce

" IRIS ", Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable de 3 500 €.

RCS AIX EN PROVENCE n°812 567 451

Siège social : 1215 Chemin Michel Cionini, 13510 Éguilles

L'AGE du 18/06/2019 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient :

L'intérêt collectif défini en préambule se réalise à travers un objet unique répondant aux attendus de la délégation de service public de la métropole Aix-Marseille Provence pour la gestion et l'exploitation de la SMAC de la Constance à Aix en Provence.

Et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

L'objet de la Scic rend celle-ci éligible aux conventions, agréments et habilitations mentionnées à l'article 19 quinquies de la loi du 10 septembre 1947

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Modification au RCS d' Aix-en-Provence

#### LES PUBLICATIONS COMMERCIALES

SAS capital 500.000 euros  
32, cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE  
Tél. 04 91 13 66 00  
RCS Marseille B056 806 854  
siret 056 806 854 00032  
n° TVA FR = 13056806854



N° de gestion 2015B01455

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 16 mai 2019

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	812 567 451 R.C.S. Aix-en-Provence
<i>Date d'immatriculation</i>	21/07/2015
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>IRIS</b>
<i>Forme juridique</i>	Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable
<i>Capital social</i>	9 500,00 Euros
<i>Capital variable (minimum)</i>	3 500,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	1215 chemin Michel Cionini 13510 Eguilles
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 20/07/2114
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

---

**Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	DELHAYE Stéphane
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/04/1974 à Puteaux (92)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	50 rue du Vallon de Mion la Cour des Loges B 308 13100 Aix-en-Provence

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

---

<i>Adresse de l'établissement</i>	1215 chemin Michel Cionini 13510 Eguilles
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Entrepreneur de spectacles vivants
<i>Date de commencement d'activité</i>	30/06/2016
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création pour ce fonds à compter du 05/05/2017
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

---

- *Mention* L'activité est exercée sous condition suspensive de la délivrance de l'agrément par l'autorité compétente. La pièce justificative doit être fournie au Greffe dans les quinze jours de sa délivrance par l'autorité compétente (article R. 123-96 du Code de commerce). Arrêté de la Préfecture avec la nouvelle adresse et le nouveau gérant de la société, à compter du 17/05/2017

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

**Numéro national : 4604283**

**Lieu de dépôt : 92 INPI - Dépôt électronique**

**Date de la demande : 03/12/2019**

**Référence client :**

**Type de demande : Demande d'enregistrement de marque**

**Rubrique 1 : Destinataire de la correspondance**

**Nom/Prénom :** Monsieur Delhaye Stéphane

**Société/Cabinet :** SCIC IRIS

**Téléphone :** 0750590145

**Email :** stephane@iris-smac.fr

**Adresse :**

1215 chemin Michel Cionini  
13510 Eguilles  
FRANCE

**Rubrique 2 : Déposant**

**Dénomination sociale :** SCIC IRIS

**SIREN :** 812567451

**Forme juridique :** SCIC SARL

**Téléphone :** 0750590145

**Adresse :**

1215 chemin michel cionini  
13510 Eguilles  
FRANCE

**Rubrique 2 bis : Mandataire**

Néant

### **Rubrique 3 : Modèle de votre marque**

6 Mic

### **Rubrique 4 : Description de la marque**

Type de marque :

Marque verbale

### **Rubriques 5 et 6 : Produits & services et classes**

<b>Rubrique 6</b>	<b>Rubrique 5</b>
<b>Classe(s)</b>	<b>Produits et services</b>
41	divertissement ; activités sportives et culturelles ; mise à disposition d'installations de loisirs ; location de décors de spectacles ; organisation et conduite de colloques ; organisation et conduite de conférences ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles.

### **Options de votre dépôt de marque**

#### **Rubrique 7 : Dépôt associé à un renouvellement**

Néant

#### **Rubrique 8 : Demande divisionnaire**

Néant

#### **Rubrique 9 : Marque collective de certification**

Néant

#### **Rubrique 10 : Priorité(s)**

Néant

#### **Rubrique 11 : Extension de la protection**

Néant

## Paiement des redevances INPI

Méthode de paiement : CB

Prestation	Tarif	Quantité	Total
Marques 1er dépôt dématérialisé de marque jusqu'à 3 classes	210	1	210
		<b>Total :</b>	210

## Rubrique 12 : Signataire

**Nom** : Delhaye Stéphane

**Qualité** : Représentant légal au sein de la personne morale déposante (président, gérant...)

**Email** : direction@iris-smac.fr

**Date de signature** : 03/12/2019

Ce document récapitule les données du dépôt déclarées conformes par le signataire.

